

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation	26 Février 2024
Date de publication	19 Mars 2024
Nombre de conseillers	
En exercice	29
Absent	1
Présents	25
Pouvoirs	2
Excusée	1
Votants	27

L'an deux mille vingt quatre

Le Vendredi 08 Mars à 19 heures 30

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie de Gannat salle des mariages en séance publique sous la présidence de Madame Véronique POUZADOUX, Maire.

Etaient présents : Mme POUZADOUX Véronique, M. GATIGNOL Serge (porteur d'un pouvoir de Mme FRANCESCHINI Christine), Mme BERTOLUCCI Annick, M. DOMINE Sylvain, Mme COURTINAT Christine (porteur d'un pouvoir de M. ROTTENBERG Patrick), Mme CARTOUX Stéphanie, M. PLANE Noël, M. ACCAMBRA Y Vincent, M. DAKKAR Amar, Mme BRUNEL FRERE Céline, M. CORBON Jean-Louis, M. AMARGIER Quentin, M. BUCHARLES Frederick, Mme FERNANDES Dominique, Mme LEROY Martine, Mme BEGON Christiane, M. MIOCHE Hervé, Mme REDON Véronique, Mme JEUDI Aline, M. COULON Gérard, Mme SUREAU Marie-Pascale, M. PREVAUTAT Jean-François, Mme PERONNET Cathy, M. MONTJOL Hubert, Mme CHABRIDON Julie formant la majorité des membres en exercice.

Excusés ayant donné pouvoir : Mme FRANCESCHINI Christine, M. ROTTENBERG Patrick

Excusée : Mme SERISIER Véronique

Absent : M. RAY François

Monsieur AMARGIER a été élu secrétaire de séance.

### N°24/028. FINANCES PUBLIQUES : COMPTES DE GESTION EXERCICE 2023

*1 pièce jointe financière*

**Le Conseil municipal,**

**Vu** les budgets de l'exercice 2023, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux et titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

**Considérant** que le Receveur municipal a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2023, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés, et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

**Vu** l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2023,

**Vu** l'exécution du budget de l'exercice 2023 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,

**Vu** la comptabilité des valeurs inactives,

**Vu** l'article L1612-12 du CGCT,

**Considérant** qu'il existe une parfaite concordance,

**Statuant** sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2023,

**Statuant** sur l'ensemble du budget de l'exercice 2023 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,

**Statuant** sur la comptabilité des valeurs inactives,

**Sur proposition de Madame BERTOLUCCI, Adjointe au Maire,**

**Après en avoir délibéré, DECIDE,**

**A l'unanimité,**

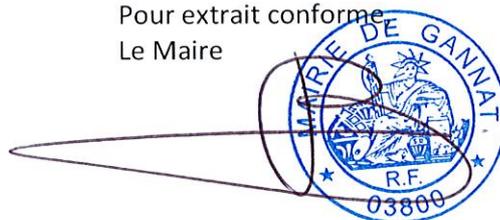
**DE DECLARER** que les comptes de gestion dressés, pour l'exercice 2023, par Madame le Receveur municipal, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part, tant pour le Budget principal que pour les Budgets annexes,

**D' APPROUVER** les comptes de gestion pour l'exercice 2023.

Au registre suivent les signatures,

Pour extrait conforme

Le Maire



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation	26 Février 2024
Date de publication	19 Mars 2024
Nombre de conseillers	
En exercice	29
Absent	1
Présents	25
Pouvoirs	2
Excusée	1
Votants	27

L'an deux mille vingt quatre

Le Vendredi 08 Mars à 19 heures 30

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie de Gannat salle des mariages en séance publique sous la présidence de Madame Véronique POUZADOUX, Maire.

Etaient présents : Mme POUZADOUX Véronique, M. GATIGNOL Serge (porteur d'un pouvoir de Mme FRANCESCHINI Christine), Mme BERTOLUCCI Annick, M. DOMINE Sylvain, Mme COURTINAT Christine (porteur d'un pouvoir de M. ROTTENBERG Patrick), Mme CARTOUX Stéphanie, M. PLANE Noël, M. ACCAMBRAY Vincent, M. DAKKAR Amar, Mme BRUNEL FRERE Céline, M. CORBON Jean-Louis, M. AMARGIER Quentin, M. BUCHARLES Frederick, Mme FERNANDES Dominique, Mme LEROY Martine, Mme BEGON Christiane, M. MIOCHE Hervé, Mme REDON Véronique, Mme JEUDI Aline, M. COULON Gérard, Mme SUREAU Marie-Pascale, M. PREVAUTAT Jean-François, Mme PERONNET Cathy, M. MONTJOL Hubert, Mme CHABRIDON Julie formant la majorité des membres en exercice.

Excusés ayant donné pouvoir : Mme FRANCESCHINI Christine, M. ROTTENBERG Patrick

Excusée : Mme SERISIER Véronique

Absent : M. RAY François

Monsieur AMARGIER a été élu secrétaire de séance.

**N° 24/029. FINANCES PUBLIQUES : BUDGET GENERAL - COMPTE ADMINISTRATIF 2023 ET AFFECTATION DES RESULTATS**

*1 pièce jointe financière*

**Le Conseil municipal,**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** les comptes administratifs dressés par Madame Véronique POUZADOUX, Maire,

*Etant précisé que Madame le Maire se retire au moment du vote,*

**Sur proposition de Madame BERTOLUCCI, Adjointe au Maire,**

**Après en avoir délibéré, DECIDE,**

**Par 19 voix POUR,**

**Et 7 voix CONTRE** : Mme JEUDI Aline, M. COULON Gérard, Mme SUREAU Marie-Pascale, M. PREVAUTAT Jean-François, Mme PERONNET Cathy, M. MONTJOL Hubert, Mme CHABRIDON Julie

**D' APPROUVER** le compte administratif,

**DE PRENDRE ACTE** de la présentation du Compte Administratif, correspondant

Accusé de réception en préfecture  
N° 240301180-20240314-24-029  
Date de réception préfecture : 19/03/2024

Libellé	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses Déficit	Recettes Excédents	Dépenses Déficit	Recettes Excédents	Dépenses Déficit	Recettes Excédents
Résultats reportés		503.872,54	364.406,72			139.465,82
Opérations de l'exercice	7.320.871,09	7.813.527,13	1.889.949,66	1.841.592,79	9.210.820,75	9.655.119,92
Totaux	7.320.871,09	8.317.399,67	2.254.356,38	1.841.592,79	9.210.820,75	9.794.585,74
Résultats de clôture		996.528,58	412.763,59			
Restes à réaliser			392.189,00	653.975,00	392.189,00	653.975,00
TOTAUX CUMULES	7.320.871,09	8.317.399,67	2.646.545,38	2.495.567,79	9.603.009,75	10.448.560,74
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>996.528,58</b>	<b>150.977,59</b>			<b>845.550,99</b>

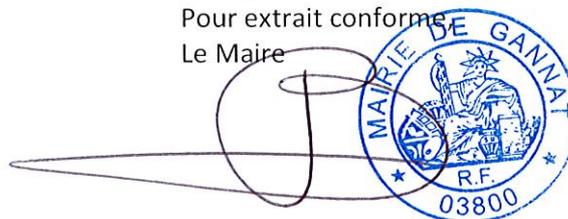
**DE RECONNAITRE** la sincérité des restes à réaliser,

**D' AFFECTER** les résultats de l'exercice 2023 au Budget primitif 2024 ainsi qu'il suit :

- Article 001 – Déficit d'investissement reporté : 412.763,59 €
- Article 1068 – Résultat à affecter : 150.977,59 €
- Article 002 – Excédent de fonctionnement reporté : 845.550,99 €

**DE CONSTATER** les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

Au registre suivent les signatures,  
Pour extrait conforme  
Le Maire



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation	26 Février 2024
Date de publication	19 Mars 2024
Nombre de conseillers	
En exercice	29
Absent	1
Présents	25
Pouvoirs	2
Excusée	1
Votants	27

L'an deux mille vingt quatre

Le Vendredi 08 Mars à 19 heures 30

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie de Gannat salle des mariages en séance publique sous la présidence de Madame Véronique POUZADOUX, Maire.

Étaient présents : Mme POUZADOUX Véronique, M. GATIGNOL Serge (porteur d'un pouvoir de Mme FRANCESCHINI Christine), Mme BERTOLUCCI Annick, M. DOMINE Sylvain, Mme COURTINAT Christine (porteur d'un pouvoir de M. ROTTENBERG Patrick), Mme CARTOUX Stéphanie, M. PLANE Noël, M. ACCAMBRAY Vincent, M. DAKKAR Amar, Mme BRUNEL FRERE Céline, M. CORBON Jean-Louis, M. AMARGIER Quentin, M. BUCHARLES Frederick, Mme FERNANDES Dominique, Mme LEROY Martine, Mme BEGON Christiane, M. MIOCHE Hervé, Mme REDON Véronique, Mme JEUDI Aline, M. COULON Gérard, Mme SUREAU Marie-Pascale, M. PREVAUTAT Jean-François, Mme PERONNET Cathy, M. MONTJOL Hubert, Mme CHABRIDON Julie formant la majorité des membres en exercice.

Excusés ayant donné pouvoir : Mme FRANCESCHINI Christine, M. ROTTENBERG Patrick

Excusée : Mme SERISIER Véronique

Absent : M. RAY François

Monsieur AMARGIER a été élu secrétaire de séance.

**N° 24/030A . FINANCES PUBLIQUES : BUDGETS ANNEXES - COMPTES ADMINISTRATIFS 2023 ET AFFECTATION DES RESULTATS**

*Pièces jointes financières*

**A. VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023/ BUDGET ANNEXE DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT**

Le Conseil municipal,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** les comptes administratifs dressés par Madame POUZADOUX, Maire,

*Etant précisé que Madame le Maire se retire au moment du vote,*

**Sur proposition de Madame BERTOLUCCI, Adjointe au Maire,**

**Après en avoir délibéré, DECIDE,**

**A l'unanimité,**

**D'APPROUVER** le compte administratif,

**DE PRENDRE ACTE** de la présentation du Compte Administratif, correspondant aux résultats suivants :

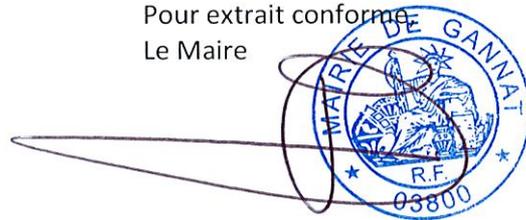
Accusé de réception en préfecture  
003-210301180-20240319-24-030-A-DE  
Date de réception préfecture : 19/03/2024

Libellé	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses Déficit	Recettes Excédents	Dépenses Déficit	Recettes Excédents	Dépenses Déficit	Recettes Excédents
Résultats reportés			511.609,13		511.609,13	
Opérations de l'exercice	177.879,24	437.185,78	238.115,07	594.413,39	415.994,31	1.031.599,17
Totaux	177.879,24	437.185,78	749.724,20	594.413,39	927.603,44	1.031.599,17
Résultats de clôture		259.306,54	155.310,81			103.995,75
Restes à réaliser			0,00	0,00		
TOTAUX CUMULES	177.879,24	437.185,78	749.724,20	594.413,39	927.603,44	1.031.599,17
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>259.306,54</b>	<b>155.310,81</b>			<b>103.995,73</b>

**DE RAPPELLER** que la compétence « assainissement collectif » a été transférée au SIVOM SIOULE ET BOUBLE à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 par délibération n°23/049 du conseil municipal réuni en séance du 5 mai 2023,

Ainsi, il n'y a pas lieu d'élaborer un budget primitif 2024 – il n'y a donc aucune affectation des résultats à réaliser.

Au registre suivent les signatures,  
Pour extrait conforme  
Le Maire



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation	26 Février 2024
Date de publication	19 Mars 2024
Nombre de conseillers	
En exercice	29
Absent	1
Présents	25
Pouvoirs	2
Excusée	1
Votants	27

L'an deux mille vingt quatre

Le Vendredi 08 Mars à 19 heures 30

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie de Gannat salle des mariages en séance publique sous la présidence de Madame Véronique POUZADOUX, Maire.

Étaient présents : Mme POUZADOUX Véronique, M. GATIGNOL Serge (porteur d'un pouvoir de Mme FRANCESCHINI Christine), Mme BERTOLUCCI Annick, M. DOMINE Sylvain, Mme COURTINAT Christine (porteur d'un pouvoir de M. ROTTENBERG Patrick), Mme CARTOUX Stéphanie, M. PLANE Noël, M. ACCAMBRAY Vincent, M. DAKKAR Amar, Mme BRUNEL FRERE Céline, M. CORBON Jean-Louis, M. AMARGIER Quentin, M. BUCHARLES Frederick, Mme FERNANDES Dominique, Mme LEROY Martine, Mme BEGON Christiane, M. MIOCHE Hervé, Mme REDON Véronique, Mme JEUDI Aline, M. COULON Gérard, Mme SUREAU Marie-Pascale, M. PREVAUTAT Jean-François, Mme PERONNET Cathy, M. MONTJOL Hubert, Mme CHABRIDON Julie formant la majorité des membres en exercice.

Excusés ayant donné pouvoir : Mme FRANCESCHINI Christine, M. ROTTENBERG Patrick

Excusée : Mme SERISIER Véronique

Absent : M. RAY François

Monsieur AMARGIER a été élu secrétaire de séance.

### N° 24/030B. FINANCES PUBLIQUES : BUDGETS ANNEXES - COMPTES ADMINISTRATIFS 2023 ET AFFECTATION DES RESULTATS

#### B. VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 / BUDGET ANNEXE DU CAMPING

Le Conseil municipal,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** les comptes administratifs dressés par Madame POUZADOUX, Maire,

*Etant précisé que Madame le Maire se retire au moment du vote,*

**Sur proposition de Madame BERTOLUCCI, Adjointe au Maire,**

**Après en avoir délibéré, DECIDE,**

**A l'unanimité,**

**D'APPROUVER** le compte administratif,

**DE PRENDRE ACTE** de la présentation du Compte Administratif, correspondant aux résultats suivants :

003-210301180-20240319-24-030-B-DE  
Date de réception préfecture : 19/03/2024

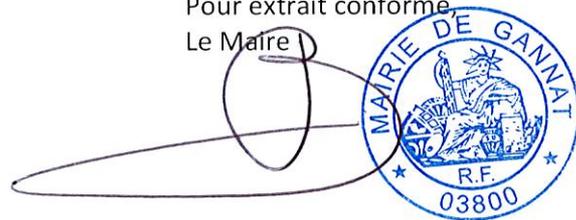
Libellé	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses Déficit	Recettes Excédent	Dépenses Déficit	Recettes Excédent	Dépenses Déficit	Recettes Excédent
Résultats reportés		8.050,89		12.304,05		20.354,94
Opérations de l'exercice	65.510,42	59.371,62	31.178,39	34.759,63	96.688,81	94.131,25
Totaux	65.510,42	67.422,51	31.178,39	47.063,68	96.688,81	114.486,19
Résultats de clôture		1.912,09		15.885,29		17.797,38
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	65.510,42	67.422,51	31.178,39	47.063,68	96.688,81	114.486,19
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>1.912,09</b>		<b>15.885,29</b>		<b>17.797,38 €</b>

D' AFFECTER les résultats de l'exercice 2023 au Budget Primitif 2024 ainsi qu'il suit :

- Article 001 - Excédent d'investissement reporté : 15.885,29 €
- Article 1068 – Résultat à affecter : Néant
- Article 002 – Excédent de fonctionnement reporté : 1.912,09 €

Au registre suivent les signatures,  
Pour extrait conforme.

Le Maire



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation	26 Février 2024
Date de publication	19 Mars 2024
Nombre de conseillers	
En exercice	29
Absent	1
Présents	26
Pouvoirs	2
Votants	28

L'an deux mille vingt quatre

Le Vendredi 08 Mars à 19 heures 30

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie de Gannat salle des mariages en séance publique sous la présidence de Madame Véronique POUZADOUX, Maire.

Etaient présents : Mme POUZADOUX Véronique, M. GATIGNOL Serge (porteur d'un pouvoir de Mme FRANCESCHINI Christine), Mme BERTOLUCCI Annick, M. DOMINE Sylvain, Mme COURTINAT Christine (porteur d'un pouvoir de M. ROTTENBERG Patrick), Mme CARTOUX Stéphanie, M. PLANE Noël, M. ACCAMBRA Y Vincent, M. DAKKAR Amar, Mme BRUNEL FRERE Céline, M. CORBON Jean-Louis, Mme SERISIER Véronique, M. AMARGIER Quentin, M. BUCHARLES Frederick, Mme FERNANDES Dominique, Mme LEROY Martine, Mme BEGON Christiane, M. MIOCHE Hervé, Mme REDON Véronique, Mme JEUDI Aline, M. COULON Gérard, Mme SUREAU Marie-Pascale, M. PREVAUTAT Jean-François, Mme PERONNET Cathy, M. MONTJOL Hubert, Mme CHABRIDON Julie formant la majorité des membres en exercice.

Excusés ayant donné pouvoir : Mme FRANCESCHINI Christine, M. ROTTENBERG Patrick

Absent : M. RAY François

Monsieur AMARGIER a été élu secrétaire de séance.

### N° 24/030C. FINANCES PUBLIQUES : BUDGETS ANNEXES - COMPTES ADMINISTRATIFS 2023 ET AFFECTATION DES RESULTATS

*Pièces jointes financières*

#### C. VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023/ BUDGET ANNEXE DES LOCATIONS DE SALLES

Le Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les comptes administratifs dressés par Madame POUZADOUX, Maire,

*Etant précisé que Madame le Maire se retire au moment du vote,*

Sur proposition de Madame BERTOLUCCI, Adjointe au Maire,

Après en avoir délibéré, DECIDE,

A l'unanimité,

D' APPROUVER le compte administratif,

DE PRENDRE ACTE de la présentation du Compte Administratif, correspondant aux résultats suivants :

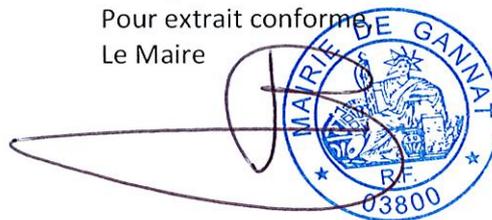
Accusé de réception en préfecture  
003-210301180-20240319-24-030-C-DE  
Date de réception préfecture : 19/03/2024

Libellé	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	Dépenses Déficit	Recettes Excédents	Dépenses Déficit	Recettes Excédents	Dépenses Déficit	Recettes Excédents
Résultats reportés		9.108,83		79.274,82		88.383,65
Opérations de l'exercice	160.689,93	157.358,87	11.212,79	17.431,80	171.902,72	174.790,67
Totaux	160.689,93	166.467,70	11.212,79	96.706,62	171.902,72	263.174,32
Résultats de clôture		5.777,77		85.493,83		91.271,60
Restes à réaliser			20.799,00		20.799,00	
TOTAUX CUMULES	160.689,93	166.467,70	32.011,79	96.706,62	192.701,72	263.174,32
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>5.777,77</b>		<b>64.694,83</b>		<b>70.472,60</b>

D'AFFECTER les résultats de l'exercice 2023 au Budget Primitif 2024, ainsi qu'il suit :

- Article 001 – Excédent d'investissement reporté : 85.493,83 €
- Article 1068 – Résultat à affecter : Néant
- Article 002 – Excédent de fonctionnement reporté : 5.777,77 €

Au registre suivent les signatures,  
Pour extrait conforme  
Le Maire



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation	26 Février 2024
Date de publication	19 Mars 2024
Nombre de conseillers	
En exercice	29
Absent	1
Présents	26
Pouvoirs	2
Votants	28

L'an deux mille vingt quatre

Le Vendredi 08 Mars à 19 heures 30

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie de Gannat salle des mariages en séance publique sous la présidence de Madame Véronique POUZADOUX, Maire.

Étaient présents : Mme POUZADOUX Véronique, M. GATIGNOL Serge (porteur d'un pouvoir de Mme FRANCESCHINI Christine), Mme BERTOLUCCI Annick, M. DOMINE Sylvain, Mme COURTINAT Christine (porteur d'un pouvoir de M. ROTTENBERG Patrick), Mme CARTOUX Stéphanie, M. PLANE Noël, M. ACCAMBRAV Vincent, M. DAKKAR Amar, Mme BRUNEL FRERE Céline, M. CORBON Jean-Louis, Mme SERISIER Véronique, M. AMARGIER Quentin, M. BUCHARLES Frederick, Mme FERNANDES Dominique, Mme LEROY Martine, Mme BEGON Christiane, M. MIOCHE Hervé, Mme REDON Véronique, Mme JEUDI Aline, M. COULON Gérard, Mme SUREAU Marie-Pascale, M. PREVAUTAT Jean-François, Mme PERONNET Cathy, M. MONTJOL Hubert, Mme CHABRIDON Julie formant la majorité des membres en exercice.

Excusés ayant donné pouvoir : Mme FRANCESCHINI Christine, M. ROTTENBERG Patrick

Absent : M. RAY François

Monsieur AMARGIER a été élu secrétaire de séance.

### N° 24/030D. FINANCES PUBLIQUES : BUDGETS ANNEXES - COMPTES ADMINISTRATIFS 2023 ET AFFECTATION DES RESULTATS

*Pièces jointes financières*

#### D. VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 / BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT DU PONT SOL

Le Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les comptes administratifs dressés par Madame POUZADOUX, Maire,

*Etant précisé que Madame le Maire se retire au moment du vote,*

Sur proposition de Madame BERTOLUCCI, Adjointe au Maire,

Après en avoir délibéré, DECIDE,

A l'unanimité,

D' APPROUVER le compte administratif,

DE PRENDRE ACTE de la présentation du Compte Administratif, correspondant aux résultats suivants :

Accusé de réception en préfecture  
003-210301180-20240319-24-030-D-DE  
Date de réception préfecture : 19/03/2024

Libellé	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	Dépenses Déficit	Recettes Excédents	Dépenses Déficit	Recettes Excédents	Dépenses Déficit	Recettes Excédents
Résultats reportés		51.375,94	53.520,82		53.520,82	51.375,94
Opérations de l'exercice	6.255,00	6.255,00	3.252,00	3.003,00	9.507,00	9.258,00
Totaux	6.255,00	57.630,94	56.772,82	3.003,00	63.027,82	60.633,94
Résultats de clôture		51.375,94	53.769,82		2.393,88	
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	6.255,00	57.630,94	56.772,82	3.003,00	63.027,82	60.633,94
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>51.375,94</b>	<b>53.769,82</b>		<b>2.393,88</b>	

**D' AFFECTER** les résultats de l'exercice 2023 au Budget Primitif 2024, ainsi qu'il suit :

- o Article 001 – Déficit d'investissement reporté : 53.769,82 €
- o Article 1068 - Résultat à affecter :
- o Article 002 – Excédent de fonctionnement reporté : 51.375,94 €

**DE CONSTATER** pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

Au registre suivent les signatures,  
Pour extrait conforme  
Le Maire

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation 26 Février 2024
Date de publication <i>19 Mars 2024</i>
Nombre de conseillers
En exercice 29
Absent 1
Présents 26
Pouvoirs 2
Votants 28

L'an deux mille vingt quatre

Le Vendredi 08 Mars à 19 heures 30

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie de Gannat salle des mariages en séance publique sous la présidence de Madame Véronique POUZADOUX, Maire.

Etaient présents : Mme POUZADOUX Véronique, M. GATIGNOL Serge (porteur d'un pouvoir de Mme FRANCESCHINI Christine), Mme BERTOLUCCI Annick, M. DOMINE Sylvain, Mme COURTINAT Christine (porteur d'un pouvoir de M. ROTTENBERG Patrick), Mme CARTOUX Stéphanie, M. PLANE Noël, M. ACCAMBRAY Vincent, M. DAKKAR Amar, Mme BRUNEL FRERE Céline, M. CORBON Jean-Louis, Mme SERISIER Véronique, M. AMARGIER Quentin, M. BUCHARLES Frederick, Mme FERNANDES Dominique, Mme LEROY Martine, Mme BEGON Christiane, M. MIOCHE Hervé, Mme REDON Véronique, Mme JEUDI Aline, M. COULON Gérard, Mme SUREAU Marie-Pascale, M. PREVAUTAT Jean-François, Mme PERONNET Cathy, M. MONTJOL Hubert, Mme CHABRIDON Julie formant la majorité des membres en exercice.

Excusés ayant donné pouvoir : Mme FRANCESCHINI Christine, M. ROTTENBERG Patrick

Absent : M. RAY François

Monsieur AMARGIER a été élu secrétaire de séance.

**N° 24/031. FINANCES PUBLIQUES : BILAN DES ACQUISITIONS ET DES CESSIONS – EXERCICE 2023**

**Le Conseil municipal,**

**Vu** l'article L 2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales qui stipule que les Communes doivent délibérer, tous les ans, sur le bilan de leurs acquisitions et cessions d'immeubles ou de droits réels immobiliers, ce bilan sera annexé au compte administratif de la commune.

**Considérant** l'obligation d'annexer au compte administratif de la commune le bilan des acquisitions et des cessions foncières réalisées par la Ville,

**Sur proposition de Madame BERTOLUCCI, Adjointe au Maire,**

**Après en avoir délibéré, DECIDE,**

**A l'unanimité,**

**DE DONNER ACTE** de la communication des réalisations de l'exercice 2023 ci-dessous répertoriées, et d'adopter ce bilan :

**ACQUISITIONS**

Suivant acte notarié en date du 16 mai 2023 moyennant le prix de 761 €, d'une bande de terrain cadastrée AD 643 d'une contenance de 25 m<sup>2</sup> sis Le Clos,

Accusé de réception en préfecture  
003-210301180-20240319-24-031-DE  
Date de réception préfecture : 19/03/2024

Suivant acte notarié en date du 16 juin 2023 moyennant le prix de 1 € d'une parcelle cadastrée AM 457 d'une contenance de 11 m<sup>2</sup> sise 79 rue des Jonchères,

Suivant acte notarié en date du 26 Janvier 2023 moyennant le prix de 1 € d'une parcelle cadastrée AM 456 d'une contenance de 5 m<sup>2</sup> sise 77 rue des Jonchères,

Suivant acte notarié en date du 21 février 2023 moyennant le prix de 4.120 € d'une parcelle cadastrée AD 639 d'une contenance de 412 m<sup>2</sup> sise Les Capucins,

Suivant acte notarié en date du 27 novembre 2023 moyennant le prix de 5.860 € d'une parcelle cadastrée AL 431 d'une contenance de 2.930 m<sup>2</sup> sise 32 rue de la Croix des Vignes.

### CESSIONS

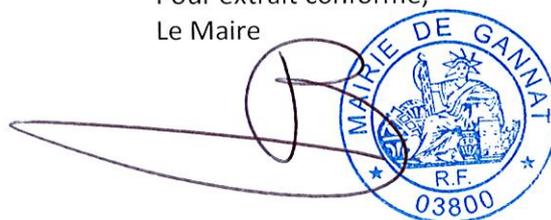
Suivant acte notarié en date du 26 Janvier 2023 moyennant le prix de 53.000 € d'un ensemble immobilier cadastré AM 62 et 63, 66, 311 et 58 sis Village des Jonchères et 71 rue des Jonchères d'une superficie de 183 m<sup>2</sup> à Monsieur et Madame VOYRON Lionel,

Suivant acte notarié en date du 20 avril 2023 moyennant le prix de 9.465 € d'une parcelle en nature de pré cadastrée AL 428 d'une superficie de 3.155m<sup>2</sup> sise Le Petit Marais à M. et Mme HERVE Damien,

Suivant acte notarié en date du 18 avril 2023 moyennant le prix de 7.500 € d'une parcelle en nature de pré cadastrée AL 429 d'une contenance de 2.500 m<sup>2</sup> sise Le Petit Marais à M. et Mme HERVE Frédéric,

Suivant acte notarié en date du 28 septembre 2023 moyennant le prix de 3.603,60 € d'une parcelle de terrain cadastrée AE 1163 sise 4 Impasse du Pont Sol à Monsieur Nicolas PARENT et Madame Virginie AUBERT (budget lotissement le Pont sol).

Au registre suivent les signatures,  
Pour extrait conforme,  
Le Maire



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation	26 Février 2024
Date de publication	19 Mars 2024
Nombre de conseillers	
En exercice	29
Absent	1
Présents	26
Pouvoirs	2
Votants	28

L'an deux mille vingt quatre

Le Vendredi 08 Mars à 19 heures 30

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie de Gannat salle des mariages en séance publique sous la présidence de Madame Véronique POUZADOUX, Maire.

Etaiet présents : Mme POUZADOUX Véronique, M. GATIGNOL Serge (porteur d'un pouvoir de Mme FRANCESCHINI Christine), Mme BERTOLUCCI Annick, M. DOMINE Sylvain, Mme COURTINAT Christine (porteur d'un pouvoir de M. ROTTENBERG Patrick), Mme CARTOUX Stéphanie, M. PLANE Noël, M. ACCAMBRAV Vincent, M. DAKKAR Amar, Mme BRUNEL FRERE Céline, M. CORBON Jean-Louis, Mme SERISIER Véronique, M. AMARGIER Quentin, M. BUCHARLES Frederick, Mme FERNANDES Dominique, Mme LEROY Martine, Mme BEGON Christiane, M. MIOCHE Hervé, Mme REDON Véronique, Mme JEUDI Aline, M. COULON Gérard, Mme SUREAU Marie-Pascale, M. PREVAUTAT Jean-François, Mme PERONNET Cathy, M. MONTJOL Hubert, Mme CHABRIDON Julie formant la majorité des membres en exercice.

Excusés ayant donné pouvoir : Mme FRANCESCHINI Christine, M. ROTTENBERG Patrick

Absent : M. RAY François

Monsieur AMARGIER a été élu secrétaire de séance.

### N° 24/032. FINANCES PUBLIQUES – FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES LOCALES - ANNEE 2024

Madame le Maire rappelle à l'assemblée qu'il convient chaque année de voter les taux des taxes directes locales. Ces taux s'appliquent ensuite sur la base d'imposition déterminée par les services fiscaux de l'Etat.

Il convient de prendre des dispositions fiscales.

#### **Le Conseil municipal,**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2121-29 et L.2311-1 à L.2343-2,

**Vu** la loi n°94-504 du 22 juin 1994 portant dispositions budgétaires et comptables relatives aux collectivités locales,

**Vu** la loi n° 2023-1322 du 29 décembre 2023 de finances pour 2024,

**Vu** le Rapport et Débat d'orientations budgétaires de la commune en séance du Conseil municipal du 1<sup>er</sup> février 2024,

**Vu** l'avis de la commission des finances et dynamique économique réunie le 4 mars 2024,

**Considérant** que depuis 2021, la taxe d'habitation des résidences principales n'est plus perçue par les communes et les EPCI à fiscalité propre,

**Considérant** la préparation du budget 2024,

**Sur proposition de Madame le Maire,**

**Après en avoir délibéré, DECIDE,**

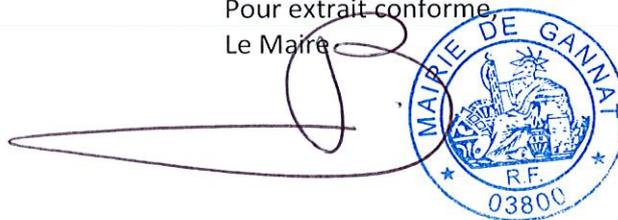
**A l'unanimité,**

**DE MAINTENIR** les taux communaux des taxes directes locales comme suit :

- |  |        |
|--|--------|
| - Taxe foncière sur les propriétés bâties          | 43,61% |
| - Taxe foncière sur les propriétés non bâties      | 48,72% |
| - Taxe d'habitation sur les résidences secondaires | 11,90% |

**D' AUTORISER** Madame le Maire à procéder à la notification de cette délibération aux services préfectoraux et à l'administration fiscale.

Au registre suivent les signatures,  
Pour extrait conforme,  
Le Maire



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation	26 Février 2024
Date de publication	19 Mars 2024
Nombre de conseillers	
En exercice	29
Absent	1
Présents	26
Pouvoirs	2
Votants	28

L'an deux mille vingt quatre

Le Vendredi 08 Mars à 19 heures 30

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie de Gannat salle des mariages en séance publique sous la présidence de Madame Véronique POUZADOUX, Maire.

Étaient présents : Mme POUZADOUX Véronique, M. GATIGNOL Serge (porteur d'un pouvoir de Mme FRANCESCHINI Christine), Mme BERTOLUCCI Annick, M. DOMINE Sylvain, Mme COURTINAT Christine (porteur d'un pouvoir de M. ROTTENBERG Patrick), Mme CARTOUX Stéphanie, M. PLANE Noël, M. ACCAMBRA Y Vincent, M. DAKKAR Amar, Mme BRUNEL FRERE Céline, M. CORBON Jean-Louis, Mme SERISIER Véronique, M. AMARGIER Quentin, M. BUCHARLES Frederick, Mme FERNANDES Dominique, Mme LEROY Martine, Mme BEGON Christiane, M. MIOCHE Hervé, Mme REDON Véronique, Mme JEUDI Aline, M. COULON Gérard, Mme SUREAU Marie-Pascale, M. PREVAUTAT Jean-François, Mme PERONNET Cathy, M. MONTJOL Hubert, Mme CHABRIDON Julie formant la majorité des membres en exercice.

Excusés ayant donné pouvoir : Mme FRANCESCHINI Christine, M. ROTTENBERG Patrick

Absent : M. RAY François

Monsieur AMARGIER a été élu secrétaire de séance.

### N° 24/033. FINANCES PUBLIQUES : BUDGET PRINCIPAL PRIMITIF – EXERCICE 2024

*5 pièces jointes financières*

**Le Conseil municipal,**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Après lecture** des propositions d'inscriptions budgétaires,

**Après avis** de la Commission des finances et dynamique économique du 4 mars 2024,

**Sur proposition** de Madame Annick BERTOLUCCI, Adjointe au Maire,

**Après en avoir délibéré, DECIDE,**

**Par 21 voix POUR**

**Et 7 voix CONTRE** : Mme JEUDI Aline, M. COULON Gérard, Mme SUREAU Marie-Pascale, M. PREVAUTAT Jean-François, Mme PERONNET Cathy, M. MONTJOL Hubert, Mme CHABRIDON Julie

**D' APPROUVER** le budget primitif principal pour l'exercice 2024 tel qu'annexé à la présente délibération, et arrêté tant en dépenses qu'en recettes à la somme de :

Accusé de réception en préfecture  
003-210301180-20240319-24-033-DE  
Date de réception préfecture : 19/03/2024

Section de fonctionnement : **8.442.766 €**

Section d'investissement : **4.431.069 €**

**Soit un total des inscriptions budgétaires équilibré à : 12.873.835 €**

Au registre suivent les signatures,  
Pour extrait conforme,  
Le Maire



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation	26 Février 2024
Date de publication	19 Mars 2024
Nombre de conseillers	
En exercice	29
Absent	1
Présents	26
Pouvoirs	2
Votants	28

L'an deux mille vingt quatre

Le Vendredi 08 Mars à 19 heures 30

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie de Gannat salle des mariages en séance publique sous la présidence de Madame Véronique POUZADOUX, Maire.

Etaient présents : Mme POUZADOUX Véronique, M. GATIGNOL Serge (porteur d'un pouvoir de Mme FRANCESCHINI Christine), Mme BERTOLUCCI Annick, M. DOMINE Sylvain, Mme COURTINAT Christine (porteur d'un pouvoir de M. ROTTENBERG Patrick), Mme CARTOUX Stéphanie, M. PLANE Noël, M. ACCAMBRAVY Vincent, M. DAKKAR Amar, Mme BRUNEL FRERE Céline, M. CORBON Jean-Louis, Mme SERISIER Véronique, M. AMARGIER Quentin, M. BUCHARLES Frederick, Mme FERNANDES Dominique, Mme LEROY Martine, Mme BEGON Christiane, M. MIOCHE Hervé, Mme REDON Véronique, Mme JEUDI Aline, M. COULON Gérard, Mme SUREAU Marie-Pascale, M. PREVAUTAT Jean-François, Mme PERONNET Cathy, M. MONTJOL Hubert, Mme CHABRIDON Julie formant la majorité des membres en exercice.

Excusés ayant donné pouvoir : Mme FRANCESCHINI Christine, M. ROTTENBERG Patrick

Absent : M. RAY François

Monsieur AMARGIER a été élu secrétaire de séance.

### N° 24/034. FINANCES PUBLIQUES : BUDGET PRIMITIF / BUDGET ANNEXE CAMPING – EXERCICE 2024

*2 pièces jointes financières*

**Le Conseil municipal,**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Après lecture** des propositions d'inscriptions budgétaires,

**Après avis** de la Commission des finances et dynamique économique en date du 4 mars 2024,

**Sur proposition** de Madame BERTOLUCCI, Adjointe au Maire,

**Après en avoir délibéré, DECIDE,**

**Par 26 voix POUR,**

**Et 2 ABSTENTIONS** : M. MONTJOL Hubert, Mme CHABRIDON Julie

**D' APPROUVER** le budget primitif du service annexe du camping pour l'exercice 2024 tel qu'annexé à la présente délibération,

- Pour la section de fonctionnement :

arrêté tant en dépenses qu'en recettes à la somme de

**35.381,09 €**

Accusé de réception en préfecture  
003-210301180-20240319-24-034-DE  
Date de réception préfecture : 19/03/2024

- Pour la section d'investissement :

arrêté en dépenses à la somme de

**32.000,00 €**

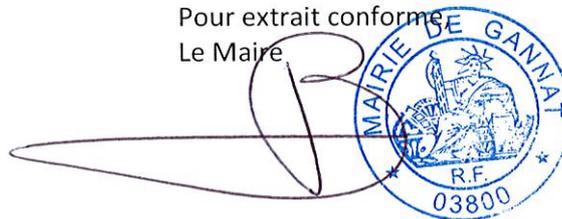
arrêté en recettes à la somme de

**49.608,29 €**

Au registre suivent les signatures,

Pour extrait conforme

Le Maire



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation	26 Février 2024
Date de publication	19 Mars 2024
Nombre de conseillers	
En exercice	29
Absent	1
Présents	26
Pouvoirs	2
Votants	28

L'an deux mille vingt quatre

Le Vendredi 08 Mars à 19 heures 30

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie de Gannat salle des mariages en séance publique sous la présidence de Madame Véronique POUZADOUX, Maire.

Étaient présents : Mme POUZADOUX Véronique, M. GATIGNOL Serge (porteur d'un pouvoir de Mme FRANCESCHINI Christine), Mme BERTOLUCCI Annick, M. DOMINE Sylvain, Mme COURTINAT Christine (porteur d'un pouvoir de M. ROTTENBERG Patrick), Mme CARTOUX Stéphanie, M. PLANE Noël, M. ACCAMBRA Y Vincent, M. DAKKAR Amar, Mme BRUNEL FRERE Céline, M. CORBON Jean-Louis, Mme SERISIER Véronique, M. AMARGIER Quentin, M. BUCHARLES Frederick, Mme FERNANDES Dominique, Mme LEROY Martine, Mme BEGON Christiane, M. MIOCHE Hervé, Mme REDON Véronique, Mme JEUDI Aline, M. COULON Gérard, Mme SUREAU Marie-Pascale, M. PREVAUTAT Jean-François, Mme PERONNET Cathy, M. MONTJOL Hubert, Mme CHABRIDON Julie formant la majorité des membres en exercice.

Excusés ayant donné pouvoir : Mme FRANCESCHINI Christine, M. ROTTENBERG Patrick

Absent : M. RAY François

Monsieur AMARGIER a été élu secrétaire de séance.

---

### N° 24/035. FINANCES PUBLIQUES : BUDGET PRIMITIF / BUDGET ANNEXE DES LOCATIONS DE SALLES – EXERCICE 2024

*2 pièces jointes financières*

Le Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Après lecture des propositions d'inscriptions budgétaires,

Après avis de la Commission des finances et dynamique économique en date du 4 mars 2024,

Sur proposition de Madame BERTOLUCCI, Adjointe au Maire,

Après en avoir délibéré, DECIDE,

A l'unanimité,

D' **APPROUVER** le budget primitif du service annexe des locations de salles pour l'exercice 2023, tel qu'annexé à la présente délibération, et arrêté tant en dépenses qu'en recettes à la somme de :

Section de fonctionnement : **159.317,00 €**

Section d'investissement : **99.759,83 €**

**Soit un total des inscriptions budgétaires équilibré à : 259.076,83 €**

Au registre suivent les signatures,

Pour extrait conforme

Le Maire



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation	26 Février 2024
Date de publication	19 Mars 2024
Nombre de conseillers	
En exercice	29
Absent	1
Présents	26
Pouvoirs	2
Votants	28

L'an deux mille vingt quatre

Le Vendredi 08 Mars à 19 heures 30

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie de Gannat salle des mariages en séance publique sous la présidence de Madame Véronique POUZADOUX, Maire.

Étaient présents : Mme POUZADOUX Véronique, M. GATIGNOL Serge (porteur d'un pouvoir de Mme FRANCESCHINI Christine), Mme BERTOLUCCI Annick, M. DOMINE Sylvain, Mme COURTINAT Christine (porteur d'un pouvoir de M. ROTTENBERG Patrick), Mme CARTOUX Stéphanie, M. PLANE Noël, M. ACCAMBRA Y Vincent, M. DAKKAR Amar, Mme BRUNEL FRERE Céline, M. CORBON Jean-Louis, Mme SERISIER Véronique, M. AMARGIER Quentin, M. BUCHARLES Frederick, Mme FERNANDES Dominique, Mme LEROY Martine, Mme BEGON Christiane, M. MIOCHE Hervé, Mme REDON Véronique, Mme JEUDI Aline, M. COULON Gérard, Mme SUREAU Marie-Pascale, M. PREVAUTAT Jean-François, Mme PERONNET Cathy, M. MONTJOL Hubert, Mme CHABRIDON Julie formant la majorité des membres en exercice.

Excusés ayant donné pouvoir : Mme FRANCESCHINI Christine, M. ROTTENBERG Patrick

Absent : M. RAY François

Monsieur AMARGIER a été élu secrétaire de séance.

---

### N° 24/036. FINANCES PUBLIQUES : BUDGET PRIMITIF / BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT DU PONT SOL – EXERCICE 2024

*2 pièces jointes financières*

Le Conseil municipal,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Après lecture** des propositions d'inscriptions budgétaires,

**Après avis** de la Commission des finances et dynamique économique en date du 4 mars 2024,

**Sur proposition** de Madame BERTOLUCCI, Adjointe au Maire,

**Après en avoir délibéré, DECIDE,**

**A l'unanimité,**

**D' APPROUVER** le budget primitif du service annexe du lotissement du Pont Sol pour l'exercice 2023, tel qu'annexé à la présente délibération, et arrêté tant en dépenses qu'en recettes à la somme de :

Section de fonctionnement : **78.714,94 €**

Section d'investissement : **53.769,82 €**

**Soit un total des inscriptions budgétaires équilibré à : 132.484,76 €**

Au registre suivent les signatures,

Pour extrait conforme,

Le Maire



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation	26 Février 2024
Date de publication	19 Mars 2024
Nombre de conseillers	
En exercice	29
Absent	1
Présents	26
Pouvoirs	2
Votants	28

L'an deux mille vingt quatre

Le Vendredi 08 Mars à 19 heures 30

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie de Gannat salle des mariages en séance publique sous la présidence de Madame Véronique POUZADOUX, Maire.

Etaient présents : Mme POUZADOUX Véronique, M. GATIGNOL Serge (porteur d'un pouvoir de Mme FRANCESCHINI Christine), Mme BERTOLUCCI Annick, M. DOMINE Sylvain, Mme COURTINAT Christine (porteur d'un pouvoir de M. ROTTENBERG Patrick), Mme CARTOUX Stéphanie, M. PLANE Noël, M. ACCAMBRAY Vincent, M. DAKKAR Amar, Mme BRUNEL FRERE Céline, M. CORBON Jean-Louis, Mme SERISIER Véronique, M. AMARGIER Quentin, M. BUCHARLES Frederick, Mme FERNANDES Dominique, Mme LEROY Martine, Mme BEGON Christiane, M. MIOCHE Hervé, Mme REDON Véronique, Mme JEUDI Aline, M. COULON Gérard, Mme SUREAU Marie-Pascale, M. PREVAUTAT Jean-François, Mme PERONNET Cathy, M. MONTJOL Hubert, Mme CHABRIDON Julie formant la majorité des membres en exercice.

Excusés ayant donné pouvoir : Mme FRANCESCHINI Christine, M. ROTTENBERG Patrick

Absent : M. RAY François

Monsieur AMARGIER a été élu secrétaire de séance.

### N° 24/037. FINANCES PUBLIQUES : CREATION D'UN BUDGET ANNEXE QUARTIER LA MALTERIE

La Ville de Gannat a été retenue dans le cadre du programme « Petites Villes de Demain ». Par délibération n°42/21 du conseil municipal réuni en séance du 23 avril 2021, la Ville de Gannat a approuvé la convention d'adhésion au programme « Petites Villes de Demain ».

Une étude préalable de reconquête centre-ville centre-bourg a été menée avec le cabinet AXE SAONE – 8 actions prioritaires ont été définies.

Afin de permettre l'aménagement de ce nouveau quartier, il est proposé au Conseil Municipal la création d'un nouveau budget annexe « Lotissement communal » à compter de l'exercice 2024 et de solliciter son immatriculation auprès de l'INSEE.

Ce budget annexe M57 appliquera les principes de la comptabilité de stocks.

Par ailleurs, par sa nature particulière, cette opération doit être assujettie à la taxe sur la valeur ajoutée.

Il convient également de dénommer ledit lotissement.

**Le Conseil municipal,**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** l'instruction budgétaire et comptable M57,

Accusé de réception en préfecture  
003-210301180-20240319-24-037-DE  
Date de réception préfecture : 19/03/2024

**Vu** la délibération n°42/21 du conseil municipal réuni en séance du 23 avril 2021 approuvant l'adhésion de la ville au programme Petite Ville de Demain,

**Vu** la délibération n°113/21 du conseil municipal réuni en séance du 26 novembre 2021 relative à l'étude préalable de reconquête centre-ville centre-bourg,

**Vu** la délibération n°04/22 du conseil municipal réuni le 11 février 2022 approuvant les opérations (fiches actions) et le plan d'actions programmées pluri-annuellement dans le cadre du programme départemental RCVCB « Revitalisation Centre-Ville Centre-Bourg » ; et notamment l'opération « habitat » dans le cadre du recyclage de la friche industrielle de La Malterie,

**Vu** la délibération n°144/22 du conseil municipal réuni en séance du 9 décembre 2022 relative à la convention Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) approuvant le projet de convention, le périmètre opérationnel ainsi que le programme d'actions,

**Vu** le projet d'aménagement du nouveau quartier de la Malterie dans le cadre du recyclage de la friche industrielle de la Malterie,

**Considérant** la nécessité d'individualiser cette opération dans un budget annexe,

**Après avis** de la Commission des finances et dynamique économique réunie le 4 mars 2024,

**Sur proposition de Madame BERTOLUCCI, Adjointe au Maire,**

**Après en avoir délibéré, DECIDE,**

**A l'unanimité,**

**DE CREER** un budget annexe M57 appliquant la comptabilité de stocks, afférent à la réalisation du nouveau quartier « La Malterie » à compter de l'exercice 2024,

**D'AUTORISER** à solliciter l'immatriculation de ce nouveau budget auprès de l'INSEE,

**D'ASSUJETTIR** ce budget à la taxe sur la valeur ajoutée,

**DE DENOMMER** le présent budget annexe : « La Malterie »,

**D'AUTORISER** à établir la déclaration correspondante et toutes les démarches nécessaires auprès des services fiscaux de l'Allier.

Au registre suivent les signatures,  
Pour extrait conforme  
Le Maire



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation	26 Février 2024
Date de publication	19 Mars 2024
Nombre de conseillers	
En exercice	29
Absent	1
Présents	26
Pouvoirs	2
Votants	28

L'an deux mille vingt quatre

Le Vendredi 08 Mars à 19 heures 30

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie de Gannat salle des mariages en séance publique sous la présidence de Madame Véronique POUZADOUX, Maire.

Etaient présents : Mme POUZADOUX Véronique, M. GATIGNOL Serge (porteur d'un pouvoir de Mme FRANCESCHINI Christine), Mme BERTOLUCCI Annick, M. DOMINE Sylvain, Mme COURTINAT Christine (porteur d'un pouvoir de M. ROTTENBERG Patrick), Mme CARTOUX Stéphanie, M. PLANE Noël, M. ACCAMBRA Y Vincent, M. DAKKAR Amar, Mme BRUNEL FRERE Céline, M. CORBON Jean-Louis, Mme SERISIER Véronique, M. AMARGIER Quentin, M. BUCHARLES Frederick, Mme FERNANDES Dominique, Mme LEROY Martine, Mme BEGON Christiane, M. MIOCHE Hervé, Mme REDON Véronique, Mme JEUDI Aline, M. COULON Gérard, Mme SUREAU Marie-Pascale, M. PREVAUTAT Jean-François, Mme PERONNET Cathy, M. MONTJOL Hubert, Mme CHABRIDON Julie formant la majorité des membres en exercice.

Excusés ayant donné pouvoir : Mme FRANCESCHINI Christine, M. ROTTENBERG Patrick

Absent : M. RAY François

Monsieur AMARGIER a été élu secrétaire de séance.

---

### N° 24/038. FINANCES PUBLIQUES : BUDGET PRIMITIF / BUDGET ANNEXE QUARTIER DE LA MALTERIE- EXERCICE 2024

*2 pièces jointes financières*

Le Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Après lecture des propositions d'inscriptions budgétaires,

Après avis de la Commission des finances et dynamique économique en date du 4 mars 2023,

Sur proposition de Madame BERTOLUCCI, Adjointe au Maire,

Après en avoir délibéré, DECIDE,

A l'unanimité,

D' **APPROUVER** le budget primitif du service annexe du quartier de la Malterie pour l'exercice 2024, tel qu'annexé à la présente délibération, et arrêté tant en dépenses qu'en recettes à la somme de :

Section de fonctionnement : **173 754 €**

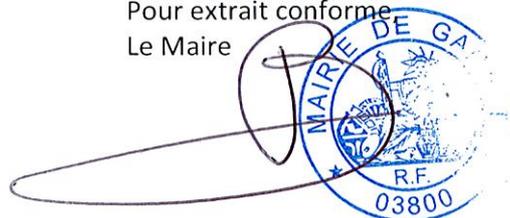
Section d'investissement : **698 883 €**

**Soit un total des inscriptions budgétaires équilibré à : 872 637 €**

Au registre suivent les signatures,

Pour extrait conforme

Le Maire



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation 26 Février 2024
Date de publication <i>19 Mars 2024</i>
Nombre de conseillers
En exercice 29
Absent 1
Présents 26
Pouvoirs 2
Votants 28

L'an deux mille vingt quatre

Le Vendredi 08 Mars à 19 heures 30

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie de Gannat salle des mariages en séance publique sous la présidence de Madame Véronique POUZADOUX, Maire.

Etaient présents : Mme POUZADOUX Véronique, M. GATIGNOL Serge (porteur d'un pouvoir de Mme FRANCESCHINI Christine), Mme BERTOLUCCI Annick, M. DOMINE Sylvain, Mme COURTINAT Christine (porteur d'un pouvoir de M. ROTTENBERG Patrick), Mme CARTOUX Stéphanie, M. PLANE Noël, M. ACCAMBRA Y Vincent, M. DAKKAR Amar, Mme BRUNEL FRERE Céline, M. CORBON Jean-Louis, Mme SERISIER Véronique, M. AMARGIER Quentin, M. BUCHARLES Frederick, Mme FERNANDES Dominique, Mme LEROY Martine, Mme BEGON Christiane, M. MIOCHE Hervé, Mme REDON Véronique, Mme JEUDI Aline, M. COULON Gérard, Mme SUREAU Marie-Pascale, M. PREVAUTAT Jean-François, Mme PERONNET Cathy, M. MONTJOL Hubert, Mme CHABRIDON Julie formant la majorité des membres en exercice.

Excusés ayant donné pouvoir : Mme FRANCESCHINI Christine, M. ROTTENBERG Patrick

Absent : M. RAY François

Monsieur AMARGIER a été élu secrétaire de séance.

### N° 24/039. FINANCES PUBLIQUES : COTISATIONS ET ADHESIONS AUX ORGANISMES / ANNEE 2024

La Commune de GANNAT adhère à divers organismes ou associations en raison de l'intérêt que représentent leurs activités. Elle délibère annuellement sur le versement des cotisations en prenant en compte les évolutions des cotisations annuelles.

En conséquence, les adhésions pour l'année 2024 se répartissent comme suit :

#### ➤ BUDGET PRINCIPAL

Nom de l'organisme	Cotisations 2024
ASSOCIATION DES MUSEES BOURBONNAIS	305,00 €
ALLIER A LIVRE OUVERT	805,42 €
ASSOCIATION DES MAIRES ET DES PRESIDENTS D'INTERCOMMUNALITES	1.910,43 €
ASSOCIATION MUSIQUES VIVANTES	816,20 €
CONSEIL NATIONAL DES VILLES ET VILLAGES FLEURIES	225,00 €
LA FREDON	495,00 €
ARALD	60,00 €
LES AMIS DES VIADUCS SIOULE ET BOUBLE	100,00 €

Accusé de réception en préfecture  
003-210301180-20240319-24-039-DE  
Date de réception préfecture : 19/03/2024

PROFESSION SPORTS ET LOISIRS	39,50 €
LA ROUTE DES EGLISES PEINTES DU BOURBONNAIS	100,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>4 856.55 €</b>

➤ **BUDGET ANNEXE « LOCATIONS DE SALLES »**

Nom de l'organisme	Cotisations 2024
ASSOCIATION FRANCAISE DES CINEMAS ART ET ESSAI	210,00 €
ASSOCIATION PLEIN CHAMP	170,00 €
A.D.R.C	105,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>485,00 €</b>

Les montants 2024 des adhésions pourront être revus à la hausse ou à la baisse à réception des factures et appels de cotisation.

**Le Conseil municipal,**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** l'avis de la commission des finances et dynamique économique du 4 mars 2024,

**Sur proposition de Madame BERTOLUCCI, Adjointe au Maire,**

**Après en avoir délibéré, DECIDE,**

**A l'unanimité,**

*Etant précisé que Mme le Maire ne prend pas part aux votes pour l'adhésion à l'association des Maires et des Présidents d'Intercommunalités.*

**D' ADHERER** auprès des associations et différents organismes ci-dessus présentés pour la somme de **4 856,55 €** pour le budget principal et **485 €** pour le budget annexe locations salles,

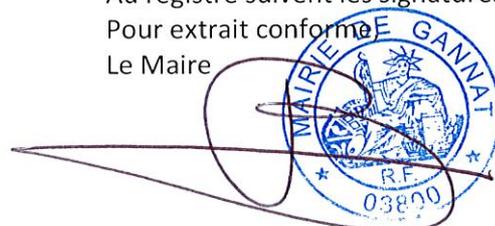
**D' AUTORISER** Madame le Maire à signer tout acte relatif à ces adhésions,

**DE PRECISER** que les dépenses de fonctionnement seront prélevées aux budget général et budget annexe « locations de salles » de l'exercice 2024.

Au registre suivent les signatures,

Pour extrait conforme

Le Maire



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation	26 Février 2024
Date de publication	19 Mars 2024
Nombre de conseillers	
En exercice	29
Absent	1
Présents	26
Pouvoirs	2
Votants	28

L'an deux mille vingt quatre

Le Vendredi 08 Mars à 19 heures 30

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie de Gannat salle des mariages en séance publique sous la présidence de Madame Véronique POUZADOUX, Maire.

Etaients présents : Mme POUZADOUX Véronique, M. GATIGNOL Serge (porteur d'un pouvoir de Mme FRANCESCHINI Christine), Mme BERTOLUCCI Annick, M. DOMINE Sylvain, Mme COURTINAT Christine (porteur d'un pouvoir de M. ROTTENBERG Patrick), Mme CARTOUX Stéphanie, M. PLANE Noël, M. ACCAMBRAY Vincent, M. DAKKAR Amar, Mme BRUNEL FRERE Céline, M. CORBON Jean-Louis, Mme SERISIER Véronique, M. AMARGIER Quentin, M. BUCHARLES Frederick, Mme FERNANDES Dominique, Mme LEROY Martine, Mme BEGON Christiane, M. MIOCHE Hervé, Mme REDON Véronique, Mme JEUDI Aline, M. COULON Gérard, Mme SUREAU Marie-Pascale, M. PREVAUTAT Jean-François, Mme PERONNET Cathy, M. MONTJOL Hubert, Mme CHABRIDON Julie formant la majorité des membres en exercice.

Excusés ayant donné pouvoir : Mme FRANCESCHINI Christine, M. ROTTENBERG Patrick

Absent : M. RAY François

Monsieur AMARGIER a été élu secrétaire de séance.

### N° 24/040. FINANCES PUBLIQUES : DEMANDE DE SUBVENTION – PRODUITS DES AMENDES DE POLICE

En vertu de l'article L.2334.24 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), l'Etat rétrocède aux communes et à leurs groupements le produit effectivement recouvré des amendes de police relatives à la circulation routière dressée sur le territoire, sous forme de subvention pour financer des travaux de sécurisation de voie publique.

Ces opérations de travaux et d'aménagements sont susceptibles de bénéficier d'une aide financière au titre de la dotation relative aux produits des amendes de police en matière de sécurité routière.

#### **Le Conseil municipal,**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** le guide de partenariat du Conseil Départemental au titre de la répartition du produit des amendes de police en matière de sécurité routière,

**Vu** l'avis de la Commission des Finances et dynamique économique du 4 mars 2024,

**Vu** les travaux de sécurité, de voirie et d'aménagement d'espaces publics éligibles à ce dispositif et prévus au budget,

**Considérant** les projets 2024 de sécurisation des voies et espaces publics, pour lesquels un financement au titre des amendes de police peut être accordé, notamment les travaux d'aménagement dans le secteur de Pasteur, ceux pour la poursuite de la réalisation de l'opération mobilité active, les travaux d'aménagement de la Rue du Clos ainsi que les différents travaux de voirie et d'aménagement d'espaces publics prévus au budget,

**Considérant** que le dossier de subvention sera complété par des devis et des plans des opérations,

**Sur proposition de Madame BERTOLUCCI, Adjointe au Maire,**

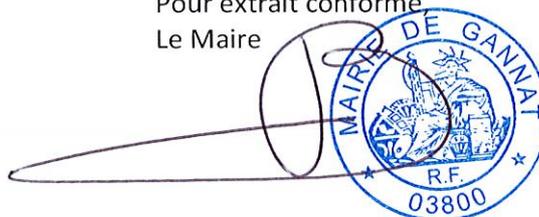
**Après en avoir délibéré, DECIDE,**

**A l'unanimité,**

**DE SOLLICITER** la subvention la plus élevée possible au titre de la répartition du produit des amendes de police en matière de sécurité routière, pour l'année 2024,

**D' AUTORISER** Madame le Maire à signer tout document relatif à la présente décision, notamment le dossier de subvention.

Au registre suivent les signatures,  
Pour extrait conforme  
Le Maire



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation	26 Février 2024
Date de publication	19 Mars 2024
Nombre de conseillers	
En exercice	29
Absent	1
Présents	26
Pouvoirs	2
Votants	28

L'an deux mille vingt quatre

Le Vendredi 08 Mars à 19 heures 30

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie de Gannat salle des mariages en séance publique sous la présidence de Madame Véronique POUZADOUX, Maire.

Etaient présents : Mme POUZADOUX Véronique, M. GATIGNOL Serge (porteur d'un pouvoir de Mme FRANCESCHINI Christine), Mme BERTOLUCCI Annick, M. DOMINE Sylvain, Mme COURTINAT Christine (porteur d'un pouvoir de M. ROTTENBERG Patrick), Mme CARTOUX Stéphanie, M. PLANE Noël, M. ACCAMBRA Y Vincent, M. DAKKAR Amar, Mme BRUNEL FRERE Céline, M. CORBON Jean-Louis, Mme SERISIER Véronique, M. AMARGIER Quentin, M. BUCHARLES Frederick, Mme FERNANDES Dominique, Mme LEROY Martine, Mme BEGON Christiane, M. MIOCHE Hervé, Mme REDON Véronique, Mme JEUDI Aline, M. COULON Gérard, Mme SUREAU Marie-Pascale, M. PREVAUTAT Jean-François, Mme PERONNET Cathy, M. MONTJOL Hubert, Mme CHABRIDON Julie formant la majorité des membres en exercice.

Excusés ayant donné pouvoir : Mme FRANCESCHINI Christine, M. ROTTENBERG Patrick

Absent : M. RAY François

Monsieur AMARGIER a été élu secrétaire de séance.

**N° 24/041. FINANCES PUBLIQUES : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE GROUPEMENT DE LIEUTENANTS DE LOUVETERIE DE L'ALLIER**

Le Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code général de la commande publique,

Vu l'avis de la commission des finances et dynamique économique réunie le 4 mars 2024,

**Considérant** que la collectivité peut accompagner exceptionnellement des associations d'utilité publique qui rendraient un service et/ou réaliserait une action ponctuelle sur la commune et en direction des gannatois,

**Considérant** que le Groupement des Lieutenants de Louveterie de l'Allier a mené une opération de prélèvement de pigeons à Gannat le dimanche 12 février 2024,

Sur proposition de Madame BERTOLUCCI, Adjointe au Maire,

Après en avoir délibéré, DECIDE,

A l'unanimité,

**D'ACCORDER** une subvention exceptionnelle d'un montant de 300 € au Groupement des Lieutenants de Louveterie de l'Allier,

**DE PRECISER** que les crédits seront inscrits au budget 2024.

Au registre suivent les signatures,  
Pour extrait conforme,  
Le Maire



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation 26 Février 2024	
Date de publication <i>19 Mars 2024</i>	
Nombre de conseillers	
En exercice	29
Absent	1
Présents	26
Pouvoirs	2
Votants	28

L'an deux mille vingt quatre

Le Vendredi 08 Mars à 19 heures 30

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie de Gannat salle des mariages en séance publique sous la présidence de Madame Véronique POUZADOUX, Maire.

Etaient présents : Mme POUZADOUX Véronique, M. GATIGNOL Serge (porteur d'un pouvoir de Mme FRANCESCHINI Christine), Mme BERTOLUCCI Annick, M. DOMINE Sylvain, Mme COURTINAT Christine (porteur d'un pouvoir de M. ROTTENBERG Patrick), Mme CARTOUX Stéphanie, M. PLANE Noël, M. ACCAMBRA Y Vincent, M. DAKKAR Amar, Mme BRUNEL FRERE Céline, M. CORBON Jean-Louis, Mme SERISIER Véronique, M. AMARGIER Quentin, M. BUCHARLES Frederick, Mme FERNANDES Dominique, Mme LEROY Martine, Mme BEGON Christiane, M. MIOCHE Hervé, Mme REDON Véronique, Mme JEUDI Aline, M. COULON Gérard, Mme SUREAU Marie-Pascale, M. PREVAUTAT Jean-François, Mme PERONNET Cathy, M. MONTJOL Hubert, Mme CHABRIDON Julie formant la majorité des membres en exercice.

Excusés ayant donné pouvoir : Mme FRANCESCHINI Christine, M. ROTTENBERG Patrick

Absent : M. RAY François

Monsieur AMARGIER a été élu secrétaire de séance.

### N° 24/042. FINANCES PUBLIQUES : MODIFICATION DES TARIFS CIMETIERE

Les tarifs actuellement en vigueur ont été fixés par délibération n°108/20 du conseil municipal en date du 11 décembre 2020 : il convient de les revaloriser à compter du 1<sup>er</sup> avril 2024 afin de prendre en compte les travaux supplémentaires effectués, la hausse des prix des entreprises intervenantes ainsi que l'augmentation des frais de personnel et de gestion supportés par le budget municipal.

Il est proposé à l'assemblée délibérante de réviser les tarifs, comme suit :

	DUREE	TARIFS 1 <sup>ER</sup> JANVIER 2021	PROPOSITION DE TARIFS
ACQUISITION OU RENOUVELLEMENT DE CONCESSIONS de 3, 4 ou 6m <sup>2</sup>	Durée 15 ans	35 € par m2	50 € par m2
	Durée 30 ans	55 € par m2	90 € par m2
	Durée 50 ans	120 € par m2	180 € par m2
ACQUISITION OU RENOUVELLEMENT DE CASES AU COLOMBARIUM	Durée 15 ans	130 €	200 €
	Durée 30 ans	200 €	400 €
	Durée 50 ans	400 €	Supprimé
CAVEAU COMMUNAL	De 1 à 3 mois	22 € / mois	22 € / mois
	A partir du 4 <sup>ème</sup> mois	40 € / mois	40 € / mois
DIVERS	Taxe d'inhumation	30 €	22 €
	Vacation funéraire	22 €	22 €

Accusé de réception en préfecture  
003-210301180-20240319-24-042-DE  
Date de réception préfecture : 19/03/2024

**Le Conseil municipal,**

**Vu** les articles L 2223-13 à L 2223-18 et R 2223-10 à 2223-23 Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** les articles 16-1, 16-1-1 et 16-2 du Code Civil,

**Vu** la délibération n°108/20 du conseil municipal réuni en séance du 11 décembre 2020 révisant les tarifs du cimetière,

**Vu** l'avis de la Commission des finances et dynamique économique en date du 4 mars 2024,

**Considérant** qu'il convient de procéder à la revalorisation des tarifs du cimetière de la commune,

**Sur proposition de Madame BERTOLUCCI, Adjointe au Maire,**

**Après en avoir délibéré, DECIDE,**

**Par 21 voix POUR,**

**5 voix CONTRE : Mme JEUDI Aline, M. COULON Gérard, Mme SUREAU Marie-Pascale, M. PREVAUTAT Jean-François, Mme PERONNET Cathy**

**2 ABSTENTIONS : M. MONTJOL Hubert, Mme CHABRIDON Julie**

**DE FIXER** les tarifs du cimetière ainsi qu'il suit, à compter du **1<sup>er</sup> avril 2024**

	<b>DUREE</b>	<b>PROPOSITION DE TARIFS</b>
<b>ACQUISITION OU RENOUVELLEMENT DE CONCESSIONS de 3, 4 ou 6m<sup>2</sup></b>	Durée 15 ans	50 € par m2
	Durée 30 ans	90 € par m2
	Durée 50 ans	180 € par m2
<b>ACQUISITION OU RENOUVELLEMENT DE CASES AU COLOMBARIUM</b>	Durée 15 ans	200 €
	Durée 30 ans	400 €
	Durée 50 ans	Supprimé
<b>CAVEAU COMMUNAL</b>	De 1 à 3 mois	22 € / mois
	A partir du 4 <sup>ème</sup> mois	40 € / mois
<b>DIVERS</b>	Taxe d'inhumation	30 €
	Vacation funéraire	22 €

Au registre suivent les signatures,  
Pour extrait conforme

Le Maire



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation	26 Février 2024
Date de publication	19 Mars 2024
Nombre de conseillers	
En exercice	29
Absent	1
Présents	26
Pouvoirs	2
Votants	28

L'an deux mille vingt quatre

Le Vendredi 08 Mars à 19 heures 30

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie de Gannat salle des mariages en séance publique sous la présidence de Madame Véronique POUZADOUX, Maire.

Etaient présents : Mme POUZADOUX Véronique, M. GATIGNOL Serge (porteur d'un pouvoir de Mme FRANCESCHINI Christine), Mme BERTOLUCCI Annick, M. DOMINE Sylvain, Mme COURTINAT Christine (porteur d'un pouvoir de M. ROTTENBERG Patrick), Mme CARTOUX Stéphanie, M. PLANE Noël, M. ACCAMBRAY Vincent, M. DAKKAR Amar, Mme BRUNEL FRERE Céline, M. CORBON Jean-Louis, Mme SERISIER Véronique, M. AMARGIER Quentin, M. BUCHARLES Frederick, Mme FERNANDES Dominique, Mme LEROY Martine, Mme BEGON Christiane, M. MIOCHE Hervé, Mme REDON Véronique, Mme JEUDI Aline, M. COULON Gérard, Mme SUREAU Marie-Pascale, M. PREVAUTAT Jean-François, Mme PERONNET Cathy, M. MONTJOL Hubert, Mme CHABRIDON Julie formant la majorité des membres en exercice.

Excusés ayant donné pouvoir : Mme FRANCESCHINI Christine, M. ROTTENBERG Patrick

Absent : M. RAY François

Monsieur AMARGIER a été élu secrétaire de séance.

### N° 24/043. PATRIMOINE COMMUNAL – CESSION D'IMMEUBLE SITUÉ 4 PLACE FELIX MIZON

La Commune de Gannat, propriétaire de l'immeuble situé 4 Place Félix Mizon à Gannat, cadastré AE 1005. Elle a confié la gestion de ce bien à l'agence immobilière Jouan, situé au 17 cours de la République 03800 GANNAT.

L'immeuble est composé de deux appartements sur 3 niveaux non habités depuis longtemps et en mauvais état.

#### **Le premier logement situé 4 place Félix Mizon comprend :**

- Une pièce à usage de cuisine
- Une pièce à usage de salon-séjour- salle à manger-chambre
- Un escalier
- Un WC
- Un premier étage avec une chambre
- Un deuxième étage avec une chambre, une salle de bain avec WC
- Un troisième étage comprenant deux pièces

Cela représente une surface habitable de **91 m<sup>2</sup>**.

**Le deuxième logement situé Rue du Four Banal est composé de :**

- Une cave
- Un WC
- Un premier étage avec une large pièce avec un espace cuisine
- Un deuxième étage avec une chambre et une salle de bain avec WC
- Un troisième étage avec une grande pièce unique

Cela représente une surface habitable de **86 m<sup>2</sup>**.

L'assainissement n'étant pas aux normes, le raccordement sera réalisé et financé par la commune, rue du Four Banal.

Par courrier écrit en date du 09 janvier 2024, Monsieur et Madame Eric et Sophie BOUTONNAT ont formulé une offre à l'Agence Jouan pour le bien situé 4 Place Félix Mizon au prix de 36 000 €.

**Le Conseil municipal,**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2122-21 et L.2241-1,

**Vu** l'estimation des Domaines en date du 30 janvier 2024,

**Vu** l'offre écrite destinée à l'Agence Jouan de Madame et Monsieur Sophie et Eric BOUTONNAT en date du 09 janvier 2024,

**Vu** l'avis de la commission des finances et dynamique économique en date du 4 mars 2024,

**Sur proposition de Monsieur GATIGNOL, Adjoint au Maire,**

**Après en avoir délibéré, DECIDE,**

**Par 22 voix POUR,**

**5 voix CONTRE : Mme JEUDI Aline, M. COULON Gérard, Mme SUREAU Marie-Pascale, M. PREVAUTAT Jean-François, Mme PERONNET Cathy**

**1 ABSTENTION : M. MONTJOL Hubert**

**DE PROCEDER A LA CESSION A TITRE ONEREUX** de la parcelle cadastrée AE 1005, située 4 Place Félix Mizon 03800 GANNAT à Madame et Monsieur Sophie et Eric BOUTONNAT,

**DE FIXER** au prix convenu de 36 000 €,

**D'INDIQUER** que le raccordement à l'assainissement sera réalisé et financé par la commune par la rue du Four Banal,

**DE DIRE** que l'acte sera passé en étude notariale,

**D'AUTORISER** Madame le Maire ou son représentant à signer et déposer les actes de cession et tous documents afférents à celles-ci,

**DE FIXER** un délai de 12 mois pour la cession de ce bien communal.

Au registre suivent les signatures,  
Pour extrait conforme  
Le Maire



Accusé de réception en préfecture  
003-210301180-20240319-24-043-DE  
Date de réception préfecture : 19/03/2024

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation	26 Février 2024
Date de publication	19 Mars 2024
Nombre de conseillers	
En exercice	29
Absent	1
Présents	26
Pouvoirs	2
Votants	28

L'an deux mille vingt quatre

Le Vendredi 08 Mars à 19 heures 30

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie de Gannat salle des mariages en séance publique sous la présidence de Madame Véronique POUZADOUX, Maire.

Etaient présents : Mme POUZADOUX Véronique, M. GATIGNOL Serge (porteur d'un pouvoir de Mme FRANCESCHINI Christine), Mme BERTOLUCCI Annick, M. DOMINE Sylvain, Mme COURTINAT Christine (porteur d'un pouvoir de M. ROTTENBERG Patrick), Mme CARTOUX Stéphanie, M. PLANE Noël, M. ACCAMBRAY Vincent, M. DAKKAR Amar, Mme BRUNEL FRERE Céline, M. CORBON Jean-Louis, Mme SERISIER Véronique, M. AMARGIER Quentin, M. BUCHARLES Frederick, Mme FERNANDES Dominique, Mme LEROY Martine, Mme BEGON Christiane, M. MIOCHE Hervé, Mme REDON Véronique, Mme JEUDI Aline, M. COULON Gérard, Mme SUREAU Marie-Pascale, M. PREVAUTAT Jean-François, Mme PERONNET Cathy, M. MONTJOL Hubert, Mme CHABRIDON Julie formant la majorité des membres en exercice.

Excusés ayant donné pouvoir : Mme FRANCESCHINI Christine, M. ROTTENBERG Patrick

Absent : M. RAY François

Monsieur AMARGIER a été élu secrétaire de séance.

### N° 24/044. POLITIQUE AMENAGEMENT DU TERRITOIRE – CESSION D'UN ANCIEN CHEMIN COMMUNAL A MONSIEUR ROY NICOLAS

Monsieur ROY Nicolas, propriétaire des parcelles agricoles YZ 93 et YZ 94 au lieu-dit Les BOURGERAS à Gannat, souhaite acquérir la parcelle cadastrée YZ 92, appartenant à la Commune de Gannat. Celle-ci devait constituer par le passé un chemin communal. L'usage du chemin a disparu et ne permet plus l'accès aux piétons.

La parcelle YZ 92 fait donc partie intégrante du terrain agricole appartenant à Monsieur ROY Nicolas. Sa surface est de 2 773 m<sup>2</sup>.

La Commune de Gannat souhaite donc vendre la parcelle YZ 92 à Monsieur ROY Nicolas pour le prix de 40 centimes le m<sup>2</sup> soit un total de 1109 €.

**Le Conseil municipal,**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2122-21 et L.2241-1,

**Vu** l'estimation des Domaines en date du 30 janvier 2024,

**Vu** la demande écrite par messagerie électronique de Monsieur ROY Nicolas en date du 20 février 2024,

**Vu** l'avis de la commission des finances et dynamique économique en date du 4 mars 2024,

Sur proposition de Monsieur GATIGNOL, Adjoint au Maire,  
Après en avoir délibéré, DECIDE,  
A l'unanimité,

**DE PROCEDER A LA CESSION A TITRE ONEREUX** de la parcelle cadastrée YZ 92 à Monsieur ROY Nicolas,

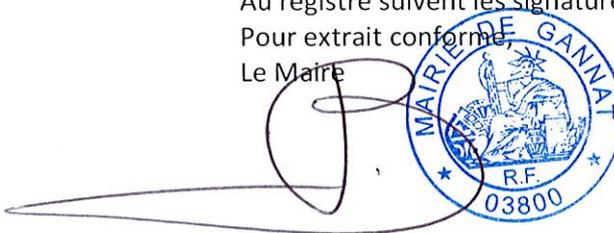
**DE FIXER** au prix convenu de 40 centimes le m<sup>2</sup> soit un total de 1109 €,

**DE DIRE** que l'acte sera passé en étude notariale et les frais notariaux seront à la charge de l'acheteur,

**D'AUTORISER** Madame le Maire ou son représentant à signer et déposer les actes de cession et tous documents afférents à celles-ci,

**DE FIXER** un délai de 12 mois pour la cession de la parcelle.

Au registre suivent les signatures,  
Pour extrait conforme,  
Le Maire

A handwritten signature in blue ink is written over a circular official stamp. The stamp is blue and contains the text "MAIRIE DE GANNAT" around the top edge, "R.F." in the center, and "03800" at the bottom. The signature is a cursive scribble that overlaps the stamp.

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation	26 Février 2024
Date de publication	13 Mars 2024
Nombre de conseillers	
En exercice	29
Absent	1
Présents	26
Pouvoirs	2
Votants	28

L'an deux mille vingt quatre

Le Vendredi 08 Mars à 19 heures 30

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie de Gannat salle des mariages en séance publique sous la présidence de Madame Véronique POUZADOUX, Maire.

Étaient présents : Mme POUZADOUX Véronique, M. GATIGNOL Serge (porteur d'un pouvoir de Mme FRANCESCHINI Christine), Mme BERTOLUCCI Annick, M. DOMINE Sylvain, Mme COURTINAT Christine (porteur d'un pouvoir de M. ROTTENBERG Patrick), Mme CARTOUX Stéphanie, M. PLANE Noël, M. ACCAMBRAY Vincent, M. DAKKAR Amar, Mme BRUNEL FRERE Céline, M. CORBON Jean-Louis, Mme SERISIER Véronique, M. AMARGIER Quentin, M. BUCHARLES Frederick, Mme FERNANDES Dominique, Mme LEROY Martine, Mme BEGON Christiane, M. MIOCHE Hervé, Mme REDON Véronique, Mme JEUDI Aline, M. COULON Gérard, Mme SUREAU Marie-Pascale, M. PREVAUTAT Jean-François, Mme PERONNET Cathy, M. MONTJOL Hubert, Mme CHABRIDON Julie formant la majorité des membres en exercice.

Excusés ayant donné pouvoir : Mme FRANCESCHINI Christine, M. ROTTENBERG Patrick

Absent : M. RAY François

Monsieur AMARGIER a été élu secrétaire de séance.

### N° 24/045. PATRIMOINE COMMUNAL - CESSION D'UN ANCIEN CHEMIN COMMUNAL A MONSIEUR BEAUSSARON JULIEN

Monsieur BEAUSSARON Julien, propriétaire de la parcelle agricole YZ 98 au lieu-dit Les BOURGERAS à Gannat, souhaite acquérir la parcelle cadastrée YZ 95, appartenant à la Commune de Gannat. Celle-ci devait constituer par le passé un chemin communal. L'usage du chemin a disparu et ne permet plus l'accès aux piétons.

La parcelle YZ 95 fait donc partie intégrante du terrain agricole appartenant à Monsieur BEAUSSARON Julien.

Sa surface est de 2 109 m<sup>2</sup>.

La Commune de Gannat souhaite donc vendre la parcelle YZ 95 à Monsieur BEAUSSARON Julien pour le prix de 40 centimes le m<sup>2</sup> soit un total de 844€.

**Le Conseil municipal,**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2122-21 et L.2241-1,

**Vu** l'estimation des Domaines en date du 30 janvier 2024,

**Vu** la demande écrite par messagerie électronique de Monsieur BEAUSSARON Julien en date du 27 février 2024,

**Vu** l'avis de la commission des finances et dynamique économique en date du 4 mars 2024,

Accusé de réception en préfecture  
00321030180120240319-24-045-DE  
Date de réception préfecture : 19/03/2024

Sur proposition de Monsieur GATIGNOL, Adjoint au Maire,  
Après en avoir délibéré, DECIDE,  
A l'unanimité,

**DE PROCEDER A LA CESSION A TITRE ONEREUX** de la parcelle cadastrée YZ 95 à Monsieur BEAUSSARON Julien,

**DE FIXER** au prix convenu de 40 centimes le m<sup>2</sup> soit un total de 844 €,

**DE DIRE** que l'acte sera passé en étude notariale et les frais notariaux seront à la charge de l'acheteur,

**D'AUTORISER** Madame le Maire ou son représentant à signer et déposer les actes de cession et tous documents afférents à celles-ci,

**DE FIXER** un délai de 12 mois pour la cession de la parcelle.

Au registre suivent les signatures,  
Pour extrait conforme  
Le Maire



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation	26 Février 2024
Date de publication	19 Mars 2024
Nombre de conseillers	
En exercice	29
Absent	1
Présents	26
Pouvoirs	2
Votants	28

L'an deux mille vingt quatre

Le Vendredi 08 Mars à 19 heures 30

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie de Gannat salle des mariages en séance publique sous la présidence de Madame Véronique POUZADOUX, Maire.

Etaient présents : Mme POUZADOUX Véronique, M. GATIGNOL Serge (porteur d'un pouvoir de Mme FRANCESCHINI Christine), Mme BERTOLUCCI Annick, M. DOMINE Sylvain, Mme COURTINAT Christine (porteur d'un pouvoir de M. ROTTENBERG Patrick), Mme CARTOUX Stéphanie, M. PLANE Noël, M. ACCAMBRAV Vincent, M. DAKKAR Amar, Mme BRUNEL FRERE Céline, M. CORBON Jean-Louis, Mme SERISIER Véronique, M. AMARGIER Quentin, M. BUCHARLES Frederick, Mme FERNANDES Dominique, Mme LEROY Martine, Mme BEGON Christiane, M. MIOCHE Hervé, Mme REDON Véronique, Mme JEUDI Aline, M. COULON Gérard, Mme SUREAU Marie-Pascale, M. PREVAUTAT Jean-François, Mme PERONNET Cathy, M. MONTJOL Hubert, Mme CHABRIDON Julie formant la majorité des membres en exercice.

Excusés ayant donné pouvoir : Mme FRANCESCHINI Christine, M. ROTTENBERG Patrick

Absent : M. RAY François

Monsieur AMARGIER a été élu secrétaire de séance.

### N° 24/046. POLITIQUE CULTURELLE – MUSÉE YVES MACHELON – PASSEPORT PATRIMOINE ALLEN 2024 ET PASSEPORT TOURISTIQUE PRO 2024/2025

*2 pièces jointes*

Le Conseil municipal,

**Vu** le Code général des collectivités territoriales,

**Vu** la délibération n° 24/007 du Conseil municipal réuni en séance du 1<sup>er</sup> février 2024 fixant les tarifs pratiqués au musée Yves Machelon,

**Considérant** l'intérêt de la commune de Gannat pour l'attractivité du musée Yves Machelon de contractualiser avec Allier Bourbonnais Attractivité pour intégrer le dispositif « Passeport Patrimoine Allen 2024 », ainsi que le dispositif « Passeport Touristique Pro 2024-2025 »,

**Considérant que** le « Passeport Allen 2024 » incite les visiteurs à découvrir les sites culturels et touristiques du département ; il leur permet d'accéder à de nombreuses activités et de bénéficier de tarifs préférentiels sur présentation du passeport,

**Considérant que** le « Passeport Touristique pro » permet aux personnels salariés d'Allier Bourbonnais Attractivité, des offices de tourisme et des points informations touristiques, des Gîtes de France, des sites partenaires du Pass Pro, et aux ambassadeurs de l'Allier de bénéficier d'un accès gratuit pour une personne, nominativement sur chaque site partenaire du dispositif sur présentation du passeport,

**Considérant que** le conseil municipal réuni en séance du 1<sup>er</sup> février 2024 a défini de bénéficier des tarifs préférentiels, afin de permettre aux visiteurs du Musée Yves Machelon sur présentation du « Passeport Allen 2024 » et « Passeport Touristique pro 2024-2025»,

**Considérant qu'**il convient de définir par voie de conventions les droits et obligations des parties,

**Sur proposition de Monsieur CORBON, Adjoint au Maire,**

**Après en avoir délibéré, DECIDE,**

**A l'unanimité,**

**D' APPROUVER** les projets de conventions tels qu'annexés à intervenir avec l'agence Allier Bourbonnais Attractivité,

**D' AUTORISER** Madame le Maire ou son représentant à signer les conventions de partenariats ainsi que tous documents relatifs à ce sujet.

Au registre suivent les signatures,  
Pour extrait conforme,  
Le Maire

